

Passy, le 17 novembre 2016

Une reconnaissance nationale pour la Destination Mont-Blanc

Ce jeudi 17 novembre, lors de la Conférence nationale du tourisme, Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international confirme la signature d'un Contrat de Destination : « Le Mont-Blanc, toit de l'Europe et sommet du tourisme en France. »

Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève et Première Vice-Présidente de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc en charge de l'image et de la promotion du territoire : *« Nous sommes très fiers de cette annonce. Seuls deux nouveaux contrats ont été signés aujourd'hui. Le Pays du Mont-Blanc en fait partie avec la Côte-Azur, c'est l'aboutissement d'un travail important réalisé par tous les acteurs du tourisme au Pays du Mont-Blanc depuis 2014 et pour lequel j'avais poursuivi les rencontres et les échanges, notamment avec le Ministère du Tourisme. Cette signature avec le Ministre vient récompenser ce travail et apporter une reconnaissance officielle de l'Etat sur le rôle que joue notre destination dans la stratégie touristique nationale.*

La signature de ce contrat fédère tous les partenaires institutionnels et privés qui ont affirmé une volonté forte de travailler en commun en faveur du rayonnement et du développement international de notre territoire organisé autour du Mont-Blanc. Je souhaite qu'ils soient tous cités et remerciés pour leur soutien. »*



Catherine Jullien-Brèches, entourée de Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du développement international et de Matthias Fekl Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger au moment de l'annonce de la signature du contrat de destination « Mont-Blanc ».

La deuxième Conférence nationale du tourisme a permis de prendre la mesure de l'importance du tourisme au plan national et international et de réfléchir à la résilience du tourisme en France notamment après l'impact des attentats. La place du client dans les stratégies touristiques, la définition de stratégies de territoire en direction des clientèles étrangères ou encore le développement du numérique sont autant de priorités nationales qui font écho au projet présenté par le Pays du Mont-Blanc.

Lors de la signature du contrat de destination « Mont-Blanc », Mme Jullien-Brèches a tenu à souligner le travail initié par les deux Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix-Mont-Blanc. *« La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a su fédérer de nombreux partenaires autour*

d'elle pour lancer cette démarche. Avec Xavier Roseren, nous avons fait un gros travail de mobilisation sur le territoire qui m'a permis de porter le projet au niveau national, avec tout le soutien des acteurs du tourisme du territoire. »

Qu'est-ce-qu' un Contrat de Destination ?

Les Contrats de Destination constituent des outils innovants et très opérationnels pour accélérer le développement international des destinations touristiques, renforcer l'attractivité des territoires, et fédérer sur plusieurs années acteurs publics et privés autour d'objectifs communs en matière d'ingénierie et de promotion sur les marchés. Ils sont mis en place avec l'appui technique et financier de l'Etat et d'Atout France (agence du développement touristique de la France).

Le Contrat de Destination Pays du Mont-Blanc

Historique

Les différents acteurs touristiques du territoire sont partis d'un constat clair : l'attrait exceptionnel du Mont-Blanc n'était pas assez mis en valeur sur le Pays du Mont-Blanc regroupant les 14 communes de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et de celle de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Le sommet du toit de l'Europe est pourtant une destination française et l'enjeu consiste donc à renforcer l'attractivité mondiale de la destination au bénéfice de la France en affirmant le Mont-Blanc comme un site incontournable lors de toute visite de l'Europe... tout en le ré-ancrant sur son territoire.

Une dynamique collective s'est déjà engagée sur le territoire, se traduisant par de nombreuses actions mutualisées, notamment avec Rhône-Alpes Tourisme, Atout France et Savoie Mont-Blanc Tourisme mais la signature de ce contrat crée aujourd'hui une opportunité d'aller plus vite et plus loin dans le « faire ensemble » en fédérant toutes les forces vives, publiques et privées, qui partagent la même ambition. Ont déjà répondu « présents » tous les acteurs du secteur touristique, les transporteurs, les associations commerciales, les PME agroalimentaires, les entreprises leaders du territoire : une mobilisation jamais vue à un tel niveau !

Objectif

L'objectif est de capter d'autres clientèles que les clientèles européennes vers lesquelles l'offre est déjà bien organisée, ainsi que de gagner en fréquentation sur les intersaisons. Les cibles principales retenues sont en priorité la Chine, la Corée du Sud et l'Inde puis les États-Unis, le Canada, le Japon et Taïwan avec, pour ambition de doubler, en 5 ans, le nombre de visiteurs en provenance de ces marchés.

Stratégie

Il s'agit de renforcer la notoriété mondiale de la destination, d'améliorer sa commercialisation et de valoriser pleinement l'expérience Mont-Blanc en s'appuyant notamment sur la qualité de l'accueil et le développement des outils numériques et d'un programme de marketing relationnel novateur. Pour cela des études techniques vont être diligentées, les formations à destination des professionnelles du tourisme vont être renforcées, des offres packagées vont être proposées...

***Les partenaires du projet « Le Mont-Blanc, toit de l'Europe et sommet du tourisme en France. »**

Partenaires institutionnels du contrat

- L'État
- Atout France
- Le Commissariat à l'Aménagement au Développement et à la Protection du Massif des Alpes
- La Région Auvergne Rhône-Alpes

- Le Comité Régional du Tourisme de Rhône-Alpes
- Le Conseil Général de la Haute-Savoie
- Savoie Mont-Blanc Tourisme
- La Confédération Régionale des Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative de Rhône-Alpes
- L'Union Départementale des Offices de tourisme
- La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de la région Rhône-Alpes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie
- La Chambre d'agriculture de Savoie-Mont-Blanc
- La Communauté de communes Pays du Mont-Blanc
- La Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
- Les 14 communes et les offices de tourisme du Pays du Mont-Blanc
- L'Espace Mont-Blanc
- France Montagnes
- Le Cluster Montagne

Partenaires privés, liste des premiers soutiens de la démarche « contrat de destination »

Les grandes entreprises du tourisme

- Compagnie du Mont-Blanc
- Bureau des Guides et accompagnateurs des Contamines, de Saint-Gervais et Chamonix,
- Syndicat national des moniteurs de ski
- Hébergeurs et Syndicat d'hôteliers
- Thermes de Saint-Gervais
- Remontées mécaniques :
- SAEM des téléskis Sallanches-Cordon
- SEM de Megève (Domaine skiable)
- SEM du Jaillot – Les Portes du Mont-Blanc
- SECMH (Les Contamines)
- STBMA (Saint-Gervais)
- Remontées mécaniques de Passy-Plaine Joux
- Remontées mécaniques des Houches
- Société Val d'Arly Labellemontagne

Les transporteurs

- Les aéroports de Genève et de Lyon
- Les compagnies d'autoroute AREA / ATMB
- SNCF et VOYAGES-SNCF
- BORINI
- SAT
- TRANSDEV-Chamonix bus

Les associations commerciales

- Union commerciale de Sallanches, C'Sallanches
- Union commerciale de Praz-sur-Arly
- Union commerciale de Chamonix
- Union commerciale de Saint-Gervais-les-Bains
- Union commerciale de Megève

Les entreprises leader, pour qui le rayonnement mondial du Mont-Blanc constitue un atout enrichissant leurs propres images de marque :

- Dynastar
- Anthogyr
- Quechua
- SOMFY

- Chalets « Grosset-Janin »
- Le Chalet Syane (Megève)

- Pôle Mont-Blanc Industries

Les Universités

- Université Savoie Mont-Blanc
- Université de Genève

Contacts

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, e.amblard@ccpmb.fr
Nathalie FORT, contact technique – n.fort@ccpmb.fr